



## **RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FONDS D'AFFECTATION VOLONTAIRE (VTF) DU TCA POUR LA PÉRIODE AOÛT 2021 – AOÛT 2022**

En tant que Président du Fonds d'affectation volontaire (VTF) du TCA, j'ai le grand plaisir de présenter à la Huitième Conférence des États Parties le rapport joint en annexe sur les travaux du VTF pendant la période août 2021 – août 2022.

J'ai beaucoup apprécié la période de mon mandat à la présidence du VTF. Je crois fermement que le Fonds est un moyen essentiel pour faire progresser la mise en œuvre et l'universalisation du Traité. Il est dans l'intérêt de tous les membres du Traité que nous puissions puiser dans ces fonds, généreusement fournis par un large éventail de donateurs, pour faire avancer l'objet et le but du TCA. En l'absence des avantages offerts par le Fonds, la mise en œuvre du Traité serait particulièrement freinée dans les pays et régions en développement actuellement confrontés à toute une série de problèmes économiques et de sécurité particulièrement urgents.

Le VTF a pu poursuivre ses activités – du moins dans une large mesure – pendant toute la pandémie de COVID-19, même si certains projets ont dû, inévitablement, modifier leurs calendriers.

Le Comité de sélection du VTF est toutefois divisé sur la question des contributions financières non versées par un État qui solliciterait le soutien du VTF. La note ci-jointe présente le contexte de cette question.

En résumé :

- La CEP5 a décidé que : « Aucun État ne subira de préjudice en vertu de la Règle financière 8 (1) d lorsqu'il sollicite un soutien du Fonds d'affectation volontaire du TCA ou du Programme de parrainage du TCA jusqu'à la CEP6, au cours de laquelle cette question sera examinée. » Dans le même temps, la CEP5 « a demandé au Comité de gestion de préparer des directives sur la question des "dispositions à prendre avec le Secrétariat concernant l'exécution de ses obligations financières" pour examen à la CEP6 ».
- Dans la mesure où la CEP6 s'est tenue en suivant une procédure écrite et que la CEP7 a été organisée dans un format hybride, il n'y a encore eu aucune discussion ni décision prise sur cette question.
- Bien que les Directives relatives à la prise de dispositions financières prévues par la Règle financière 8 (1) d aient été approuvées lors de la CEP7, l'impact de ces dispositions sur les demandes au VTF n'a pas été précisé.

Il me semble nécessaire que le Comité de sélection du VTF reçoive des consignes de la part de la CEP, comme cela avait été prévu lors de la CEP5, quant à savoir si le statut des contributions financières des États demandant le soutien du VTF doit être un facteur déterminant dans l'examen par le Comité de ses décisions de financement.

La décision de la CEP8 sur cette question facilitera grandement le travail du Comité de sélection du VTF visant à soutenir les objectifs du VTF à l'avenir.

Cordialement,

**Ambassadeur Dell HIGGIE**  
**Président du Comité de sélection du VTF**

**NOTE D'INFORMATION : SÉQUENCE D'ÉVÉNEMENTS**

1. **Décembre 2017.** Afin d'améliorer la mise en œuvre des Termes de référence (TdR) du VTF, le Président du VTF a lancé un processus visant à élaborer des critères/une méthodologie pour classer les propositions par ordre de priorité dans le cas où le financement serait insuffisant pour couvrir tous les projets présentés au cours d'une année donnée. L'un des critères proposés était une **considération financière** sur la question de savoir si l'État soumissionnaire s'était acquitté de l'intégralité de ses contributions financières au TCA ou s'il était en retard de paiement.

2. **Mars 2018.** Après de longues délibérations, le Comité de sélection a convenu d'un projet de Consignes relatives au processus de sélection, comprenant l'Annexe A (Consignes relatives au processus de sélection) et l'Annexe B (Autres critères à prendre en compte si les fonds disponibles sont insuffisants pour couvrir l'ensemble des propositions respectant les exigences de qualité). Il a été entendu que les points suivants étaient essentiels pour obtenir l'approbation du Comité de sélection sur ces documents :

- Les éléments de l'Annexe A seraient examinés et traités comme des considérations, et non comme des conditions préalables, et appliqués tous ensemble afin de déterminer globalement si une proposition doit être approuvée ou non.
- Les Consignes relatives au processus de sélection devraient être soumises à la CEP4 en tant qu'annexe au rapport du VTF.
- L'Annexe A comprenait les considérations financières et devait être appliquée à partir du cycle 2019 du VTF (après sa soumission à la CEP4).

3. **Août 2018.** La CEP4 a examiné le rapport du VTF et a pris note des Consignes relatives au processus de sélection annexées au rapport.

4. **Avril 2019** Le Comité de sélection était divisé sur l'application de la considération financière figurant dans les Consignes relatives au processus de sélection. À titre de compromis, le Comité de sélection a reporté l'application de la considération financière pour le cycle *en cours*, en partant du principe que la question devrait être soulevée lors de la CEP5 de façon à guider son application future. Dans l'intervalle, les futurs candidats potentiels devaient être informés (à la fois par le biais du processus d'« appel à propositions » et sur le site web du TCA) par le message suivant :

*« Veuillez noter qu'à partir du cycle 2020 du VTF, toute proposition émanant d'un État soumissionnaire ayant des arriérés de contributions financières depuis deux ans ou plus (en application de la Règle financière 8) à la date limite pour les propositions au VTF, aura peu de chance d'être examinée favorablement par le Comité de sélection du VTF<sup>1</sup>. »*

5. **Juillet 2019.** Le rapport du VTF a été transmis à la CEP5 en prenant acte du fait que : « depuis la CEP4, les documents mentionnés aux points 21 (a) (Termes de référence VTF modifiés) et 21 (b) ("Consignes relatives à la sélection des propositions de projets") sont désormais utilisés ».

---

<sup>1</sup> Ce texte n'a en fait jamais été utilisé (que ce soit sur le site web du TCA ou dans le processus d'appel à propositions) en raison de la décision prise lors de la CEP5 de suspendre l'application de la « considération financière »

6. **Août 2019 (CEP5).** Lors de la CEP5, ce texte (lié également aux discussions en cours sur le programme de parrainage) a entraîné un débat houleux. Après de longues consultations, la CEP5 a décidé ce qui suit : « *Aucun État ne subira de préjudice en vertu de la Règle financière 8.1.d lorsqu'il sollicite un soutien du Fonds d'affectation volontaire du TCA ou du Programme de parrainage du TCA jusqu'à la CEP6, au cours de laquelle cette question sera examinée.* » En relation avec cette décision, la CEP5 « *a demandé au Comité de gestion de préparer des directives sur la question des "arrangements avec le Secrétariat concernant l'exécution de ses obligations financières" (voir la Règle financière 8.1.d) pour examen à la CEP6.* »

7. **Mai 2020.** Après une discussion sur la décision de la CEP5, et malgré une divergence de vues au sein du Comité de sélection concernant la décision de la CSP5, le Comité, en tant que groupe, n'a pas tenu compte, dans sa prise de décision, de la considération financière figurant dans les Consignes relatives au processus de sélection.

8. **Août 2020 (CEP6).** La CEP6 s'est tenue par procédure écrite. Pour atténuer les difficultés présentées par ce format, une série de projets de décisions a été présentée à la CEP6. L'un d'entre eux était le Projet de décision 16, qui était libellé comme suit :

Décision 16 de la CEP6

Les États Parties au Traité sur le commerce des armes conviennent que les effets déclenchés par le processus de prise de dispositions financières pour les décisions ultérieures du Fonds d'affectation volontaire du TCA (VTF) et du Programme de parrainage du TCA doivent être examinés plus avant, comme l'a décidé la CEP5 (voir le paragraphe 36 du rapport final, ATT/CSP5/2019/SEC/536/Conf.FinRep.Rev1). Les circonstances extraordinaires qui entourent la CEP6 ne permettent pas d'avoir une discussion approfondie sur cette question. Par conséquent, les États Parties au Traité sur le commerce des armes :

- a. Décident qu'aucun État ne subira de préjudice du fait de la Règle financière 8 (1) d lorsqu'il sollicite un soutien du Fonds d'affectation volontaire du TCA ou du Programme de parrainage du TCA jusqu'à la CEP7, au cours de laquelle cette question sera à nouveau examinée.
- b. Chargent le Comité de gestion de préparer un rapport sur l'application de la Règle financière 8 (1) d concernant les décisions à prendre par le Comité de sélection du VTF et le Programme de parrainage du TCA, pour examen et décision par la CEP7.

9. Le projet de décision ci-dessus n'a pas été adopté par la CEP6 au motif qu'il n'y a pas eu de possibilité de discussion approfondie de la question dans un format ouvert.

10. **Mai 2021.** Dans l'attente d'une discussion et d'une décision sur cette question, et malgré les divergences de vues qui se présentent actuellement à son propos, le Comité de sélection, en tant que groupe, a maintenu la suspension de la considération financière figurant dans les Consignes relatives au processus de sélection dans son examen des projets.

11. **Août 2021 (CEP7).** Cette conférence s'est tenue dans un format hybride avec des temps de réunion réduits. La CEP7 a toutefois été en mesure d'examiner les éléments préliminaires d'une procédure concernant la règle de gestion financière 8.1.d, et a adopté le processus proposé par le Comité de gestion au titre de cette Règle pour la prise de dispositions financières. Tout en approuvant les Directives relatives aux arrangements financiers proposées par le Comité de gestion,

la Conférence n'a pas eu la possibilité d'examiner ou de se prononcer sur les implications de cette décision pour la suspension de la Règle financière 8 (1) en ce qui concerne les demandes au VTF ou pour le programme de parrainage, et cela ne faisait pas partie de la proposition du Comité de gestion.

12. **Note :** Certaines délégations ont vu dans l'adoption par la CEP7 des Directives relatives aux arrangements financiers en vue de l'apurement des arriérés un remplacement de la décision antérieure de la CEP6 appelant à une discussion complète sur l'applicabilité des considérations financières aux décisions prises sur le projet VTF d'un État (ou en ce qui concerne le programme de parrainage). D'autres délégations n'interprètent pas la décision de la CEP7 de cette manière et considèrent que la décision de refuser un projet VTF sur la base des arriérés de contributions d'un État dépasse les attributions du Comité de sélection du VTF et doit faire l'objet de consignes claires de la CEP.

13. **Mai 2022.** Les points de vue divergents décrits ci-dessus concernant l'application de la considération financière contenue dans les Consignes relatives au processus de sélection sont apparus clairement dans la discussion du Comité de sélection sur un certain nombre de projets et ont affecté sa capacité à parvenir à un accord.

14. En transmettant le rapport de cette année à la CEP, le Président du VTF souhaite attirer l'attention sur le fait que, en grande partie en raison de l'impact de la COVID-19 sur les récentes CEP, la pertinence des considérations financières (et l'existence d'arriérés de contributions d'un candidat) dans la prise de décision du Comité de sélection du VTF n'est toujours pas résolue : la situation est largement similaire à celle d'avril 2019, quand la question a été soulevée pour la première fois à la CEP5. En l'absence de consigne claire de la CEP8, il est probable qu'un nouveau Comité de sélection restera également divisé sur cette question.

#### FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE PAR LA CEP8

15. Le Comité de sélection a été établi lors de la CEP2 en tant qu'organe subsidiaire du TCA dont le mandat est défini dans les TdR exigeant que le Comité de sélection et le Secrétariat du TCA entreprennent des tâches spécifiques. Lors de la sélection des projets, le Comité de sélection est tenu de prendre en compte les critères d'éligibilité et de sélection figurant dans les TdR.

16. Afin de mieux définir les TdR, le **Comité de sélection a adopté des critères d'orientation** (voir Annexe A, citée ci-dessus) dont la CEP4 a pris note, mais qui ont ensuite donné lieu à une divergence de vues lors de la CEP5, axée sur l'inclusion dans l'Annexe A d'une « considération financière ». **Les États Parties étaient divisés sur la question de savoir si les candidats au VTF devraient « subir un préjudice » et potentiellement voir leurs projets refusés, du fait qu'ils ont des arriérés de paiement de leurs contributions au TCA.** En conséquence, la CEP5 a appelé à l'examen de la question lors de la CEP6. Cet examen n'a pas encore eu lieu.

17. Les règles financières du TCA ont été adoptées par la CEP1. La Règle financière 8 (1) d définit les sanctions qui peuvent être imposées à un État en retard de paiement depuis deux ans ou plus mais qui n'a pas conclu d'arrangements avec le Secrétariat du TCA. Ces sanctions sont : 1) la suspension des droits de vote ; 2) l'inéligibilité à désigner un représentant comme titulaire d'une charge ; et 3) l'incapacité à devenir membre d'un organe subsidiaire. Il n'est pas fait mention d'autres sanctions financières à l'encontre des États, telles que l'impossibilité de soumettre une demande au VTF.

18. Les exceptions (ou ajouts) aux règles financières générales du TCA ne peuvent être accordées que par une CEP. Ceci a sans doute joué un rôle dans la décision de la CEP5 de demander une discussion approfondie sur la question de la considération financière. Cette discussion n'a pas encore eu lieu.

19. Si la considération financière figurant dans les Consignes relatives au processus de sélection doit intervenir maintenant comme un critère autonome – agissant effectivement comme un veto sur la demande d'un État ayant plus de deux ans d'arriérés – cela doit être clairement établi par les États Parties et ne pas être laissé à des opinions contradictoires au sein d'un organe subsidiaire du traité.

\*\*\*

Traité sur le commerce des armes  
**Huitième Conférence des États Parties**  
Genève, 22-26 août 2022

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FONDS D'AFFECTATION VOLONTAIRE (VTF) DU TCA POUR LA PÉRIODE AOÛT 2021 - AOÛT 2022

### INTRODUCTION

1. Le présent rapport est présenté par le Secrétariat du TCA, en tant qu'administrateur du Fonds d'affectation volontaire du TCA (VTF), conformément à ses obligations de rapport à la Conférence des États Parties, définies dans les Termes de référence du VTF et dans son règlement administratif.
2. Le rapport se divise en quatre parties :
  - a. Contexte.
  - b. Point sur les opérations du VTF.
  - c. Point sur les tâches du VTF envisagées dans le rapport du VTF à la CEP7.
  - d. Voie à suivre.

### I. CONTEXTE

3. Le VTF est un fonds multi-bailleurs polyvalent qui assiste les États dans la mise en œuvre de leurs obligations au regard du Traité par le dépôt et le versement de fonds. Le VTF a été institué par la Deuxième Conférence des États Parties (CEP2) conformément au paragraphe 3 de l'article 16 du Traité, et son fonctionnement est régi par des Termes de référence approuvés (ATT/VTF18/2018/SEC/251/ToR.Cons.Dr.v1.Rev1) tels que modifiés à la Quatrième Conférence des États Parties (CEP4).
4. Conformément à l'article 6 des Termes de référence du VTF, la Sixième Conférence des États Parties a nommé *l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Finlande, le Japon, Madagascar, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni* en tant que membres du Comité de sélection du VTF pour une période de deux ans s'étendant de la Sixième Conférence des États Parties à la Huitième Conférence des États Parties (mandat renouvelable). Après la Conférence, les Pays-Bas ont également été nommés au sein du Comité de sélection du VTF selon une procédure d'approbation tacite.
5. Le 11 septembre 2020, le Comité de sélection du FV a désigné M. l'ambassadeur Dell HIGGIE de Nouvelle-Zélande pour assurer la présidence jusqu'à la Huitième Conférence des États parties.

6. L'article 5 des Termes de référence du VTF prévoit qu'il sera administré par le Secrétariat du TCA avec l'appui du Comité de sélection du VTF. Le règlement administratif du VTF (fondé sur les Termes de référence) détaille les rôles distincts mais complémentaires du Secrétariat du TCA et du Comité de sélection du VTF dans le fonctionnement du Fonds.

## II. POINT SUR LES OPÉRATIONS DU VTF

### SITUATION FINANCIÈRE DU VTF

7. Depuis son premier appel à contributions en 2016, le VTF a reçu des contributions financières volontaires s'élevant à 11 191 510,59 USD de la part de 28 pays. Ce montant comprend des contributions de l'Allemagne et de la Nouvelle-Zélande spécifiquement réservées aux activités de sensibilisation du VTF. L'annexe A présente le détail des contributions financières reçues.

8. Les contributions financières reçues ont fourni une base solide pour les premier (2017), deuxième (2018), troisième (2019), quatrième (2020), cinquième (2021) et sixième (2022) cycles de projets du VTF.

9. De ces contributions reçues par le VTF, un total de 1 198 899 USD ont été affectés à la mise en œuvre des projets approuvés pour le premier cycle du VTF (2017), 674 837,00 USD ont été affectés à des projets au cours du deuxième cycle du VTF (2018), 1 911 288 ont été affectés aux projets du troisième cycle du VTF (2019), 884 080 USD ont été engagés pour les projets du quatrième cycle du VTF (2020), 1 096 841 USD ont été engagés pour les projets du cinquième cycle du VTF (2021) et 612 184 USD supplémentaires ont pour l'heure été engagés pour la mise en œuvre des projets approuvés pour le sixième cycle du VTF (2022), sous réserve de la finalisation des conventions de financement.

### POINT SUR LES PROJETS DU VTF

10. Depuis la création du VTF par la CEP2 en 2016, six appels à projets ont été publiés, du premier cycle du VTF (2017) au sixième cycle du VTF (2022). Le sixième « appel à projets » a été publié le 20 octobre 2021, invitant les États à soumettre leurs propositions entre le 20 octobre 2021 et le 14 janvier 2022.

#### ***Premier (2017) et deuxième (2018) cycles du VTF***

11. Le VTF a financé 15 projets dans le cadre du premier cycle du VTF (2017) et 9 projets dans le cadre du deuxième cycle du VTF (2018). La présentation générale et les rapports finaux pour 2017 et 2018 sont disponibles sur la page du site web du TCA consacrée au VTF<sup>1</sup>.

#### ***Troisième cycle du VTF (2019)***

12. Le Comité de sélection du VTF a approuvé le financement de 20 projets dans le cadre du troisième cycle du VTF (2019). Après le retrait d'une proposition, 19 projets VTF ont été mis en œuvre à la signature des conventions de financement avec le Secrétariat du TCA. À la date de rédaction du présent rapport, treize (13) projets VTF ont été achevés et un (1) projet VTF a été

---

<sup>1</sup> <https://www.thearmstradetreaty.org/voluntary.html?tab=tab2>



interrompu en raison de la situation politique prévalant dans le pays d'application. L'annexe B donne un aperçu des projets du VTF approuvés en 2019 et l'annexe C en résume l'avancement.

13. En raison de la pandémie de COVID-19, tous les projets inachevés du cycle 2019 du VTF ont été contraints de suspendre leurs activités et ont bénéficié d'une prolongation de délai pour mener à bien leurs activités. En conséquence, si les projets financés par le VTF en 2019 devaient être mis en œuvre entre juin 2019 et juin 2021, la fin du cycle est désormais prévue pour décembre 2022 au plus tard. Une fois finalisés, les rapports finaux des projets du VTF seront publiés sur la page consacrée au VTF du site web du TCA.

#### ***Quatrième cycle du VTF (2020)***

14. Le Comité de sélection du VTF a approuvé le financement de 10 projets dans le cadre du quatrième cycle du VTF (2020). Après le retrait d'une proposition, neuf (9) projets du VTF ont été mis en œuvre à la signature des conventions de financement avec le Secrétariat du TCA. L'annexe D donne un aperçu des projets du VTF approuvés en 2020 et l'annexe E en résume l'avancement.

#### ***Cinquième cycle du VTF (2021)***

15. Le Comité de sélection du VTF a approuvé le financement de 13 projets dans le cadre du cinquième cycle du VTF (2021). Après le retrait de deux (2) propositions, 11 projets VTF ont été mis en œuvre à la signature des conventions de financement avec le Secrétariat du TCA. L'annexe F donne un aperçu des projets du VTF approuvés en 2021 et l'annexe G en résume l'avancement.

#### ***Sixième cycle du VTF (2022)***

16. À l'échéance du 14 janvier 2022, le Secrétariat du TCA avait reçu 15 propositions en provenance de 13 pays. Conformément à son mandat, le Secrétariat du TCA a effectué un examen préliminaire des propositions reçues, et, comme par le passé, il a donné aux États concernés la possibilité de corriger certaines erreurs administratives dans leurs propositions de projets.

17. Le Comité de sélection du VTF a tenu sa réunion en distanciel le 25 mai 2022 pour examiner et étudier les propositions présélectionnées en appliquant les critères du VTF tels qu'énoncés dans les Termes de référence du VTF, en vue d'évaluer les mérites et la qualité des propositions de projets soumises. Le Comité de sélection du VTF a approuvé à titre provisoire le financement de six (6) projets par le VTF, sous réserve d'une clarification de certains aspects et de la négociation des conventions de financement.

18. Les six (6) projets approuvés provisoirement concernent six (6) États. La synthèse des projets approuvés à titre provisoire dans le cadre du cycle 2022 du VTF se trouve à l'annexe H. Le Secrétariat du TCA a transmis les décisions du Comité de sélection du VTF à tous les candidats, leur indiquant les résultats de leurs candidatures au Fonds, et il est en train de négocier des conventions de financement avec les candidats retenus.

19. Il est prévu que les projets VTF 2022 commencent leurs activités au plus tôt en août 2022.

**Septième cycle du VTF (2023)**

20. Il est envisagé que le septième cycle de projets du VTF (2023) soit structuré dans le même sens que les cycles de projets VTF précédents, avec un appel à projets qui sera publié en octobre 2022 et une date limite fixée à la mi-janvier 2023.

**ACTIVITÉS DU COMITÉ DE SÉLECTION DU VTF ENTRE LA CEP7 ET LA CEP8**

21. Conformément aux pratiques précédentes, le Comité de sélection du VTF a adopté le document intitulé « Tâches et calendrier du VTF 2021/2022 » pour guider son travail en fonction des livrables attendus et du calendrier de leurs échéances (voir Annexe I).

22. En plus des trois vidéos didactiques existantes destinées à aider les candidats à remplir et à soumettre des candidatures de qualité au VTF, une partie des fonds versés par la Nouvelle-Zélande au programme de sensibilisation du VTF a en outre été utilisée pour financer l'élaboration de la quatrième vidéo didactique sur l'établissement de rapports du VTF. Les quatre vidéos sont sous-titrées dans les langues des Nations Unies et sont mises à disposition du public sur la page web consacrée au VTF sur le site du TCA<sup>2</sup>.

**III. POINT SUR LES TÂCHES DU VTF ENVISAGÉES DANS LE RAPPORT DU VTF À LA CEP7**

23. Le rapport du VTF soumis à la CEP7 (référéncé ATT/VTF/2021/CHAIR/678/Conf.Rep) a souligné l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités du VTF, et a indiqué que dans la période précédant la CEP8, la VTF s'efforcera :

- a. d'entreprendre d'autres activités de sensibilisation au VTF, conformément à la Stratégie de sensibilisation au VTF.
- b. de promouvoir la soumission au VTF de projets contribuant à l'application et à l'universalisation du Traité.
- c. De fournir une assistance aux États pour améliorer la qualité des projets soumis au VTF, dans le but de permettre la présentation d'un plus grand nombre de propositions répondant aux critères d'éligibilité et de sélection pour le financement du VTF, en proposant des outils appropriés, notamment des vidéos didactiques pour aider les candidats potentiels du Fonds.
- d. d'évaluer les projets du VTF achevés, conformément aux « Consignes pour l'évaluation des projets du VTF », et d'en rendre compte aux prochaines CEP.

24. L'état d'avancement de certaines des tâches susmentionnées est décrit ci-dessous.

**Activités de sensibilisation au VTF**

25. Conformément à la Stratégie de sensibilisation au VTF, un certain nombre d'activités de sensibilisation ont été organisées au cours de la période considérée. Un membre du Secrétariat du TCA a participé à la formation en ligne sur le TCA organisée par le Centre de politique de

<sup>2</sup> <https://www.thearmstradetreaty.org/voluntary.html?tab=tab2>

sécurité de Genève (GCSP) en avril 2022, auquel ont participé des représentants de divers États. Le même mois, un représentant du Président du VTF et le Secrétariat du TCA ont participé à une journée d'information hybride destinée aux représentants des États Parties désignés comme points de contact nationaux ainsi qu'aux délégués parrainés par le TCA aux deuxièmes réunions préparatoires informelles de la CEP8. En outre, un représentant du Président du VTF et du Secrétariat du TCA a participé à la table ronde sur l'universalisation du TCA pour l'Asie-Pacifique organisée par l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et Control Arms en juin 2022. Le Président du VTF, en collaboration avec le Secrétariat du TCA, a produit la quatrième vidéo didactique pour aider les candidats à remplir et soumettre au Secrétariat du TCA les rapports du VTF. Cette vidéo est mise à la disposition du public sur la page web consacrée au VTF du site web du TCA.

### **Promotion des projets VTF soutenant la mise en œuvre et l'universalisation du Traité**

26. Tout en entreprenant les activités de sensibilisation au VTF mentionnées ci-dessus, le Président du VTF et le Secrétariat du TCA se sont efforcés de promouvoir la soumission de demandes et de projets du VTF qui font progresser la mise en œuvre du Traité au niveau national ainsi que l'universalité du Traité.

### **Évaluation des projets du VTF**

27. Les Termes de référence du VTF (paragraphe 13) précisent que le Secrétariat du TCA évaluera les rapports sur la mise en œuvre des projets du VTF par les bénéficiaires. En conséquence, des « Consignes relatives à l'évaluation des projets du VTF » ont été élaborées pour aider le Secrétariat du TCA à évaluer si les projets financés par le VTF ont atteint les objectifs fixés. L'évaluation des projets est axée sur les projets achevés. Les projets de 2017 ont été achevés à la fin de 2019 et il est prévu qu'un échantillon sélectionné soit évalué pendant la période 2020/2021. Ce plan a été perturbé de manière inattendue par la pandémie de COVID-19, entraînant le report des activités des projets, ce qui a eu un impact sur la capacité du Secrétariat du TCA en termes de nombre de projets à suivre à un stade donné. Dans la mesure où la situation relative au COVID s'améliore et où les projets sont actuellement en train de reprendre et de conclure leurs activités, l'évaluation des projets achevés en 2017 a commencé et fera l'objet d'un rapport lors de la CEP9, parallèlement aux autres activités du VTF.

## **IV. RECOMMANDATIONS**

28. Tenant dûment compte des enseignements tirés au cours des cycles de projets 2017-2022 du VTF, et de la volonté d'améliorer encore l'efficacité du fonctionnement du VTF, les recommandations suivantes sont soumises à la considération et à l'approbation de la Huitième Conférence des États Parties :

- a. La CEP8 prend note du Rapport sur les travaux du VTF d'août 2021 à août 2022.
- b. La CEP8 salue l'intention du VTF de poursuivre ses activités de sensibilisation au cours de la période menant à la CEP9.
- c. La CEP8 salue le fait que le VTF entreprendra, au travers du Secrétariat du TCA, l'évaluation des projets achevés en 2017, conformément aux « Directives pour l'évaluation des projets du VTF », et fera rapport à la CEP9.

\*\*\*

**ANNEXE A. SITUATION FINANCIÈRE DU VTF (En date du 8 juillet 2022)**

<b>Contributions to VTF Projects</b>			
1	Argentina	USD	10'000.00
2	Australia	USD	548'840.67
3	Austria	USD	1'970.17
4	Bulgaria	USD	2'039.77
5	Canada	USD	11'000.00
6	Costa Rica	USD	6'000.00
7	Cyprus	USD	33'279.30
8	Czech Republic	USD	64'648.08
9	Finland	USD	1'934'385.90
10	Government of Flanders, Belgium	USD	90'006.02
11	France	USD	347'190.09
12	Germany	USD	2'243'039.10
13	Ireland	USD	108'579.12
14	Japan	USD	3'000'000.00
15	Mexico	USD	60'000.00
16	Montenegro	USD	1'616.78
17	Netherlands	USD	452'889.00
18	New Zealand	USD	185'559.50
19	Norway	USD	170'111.72
20	Philippines	USD	5'000.00
21	Poland	USD	10'000.00
22	Portugal	USD	17'671.70
23	Republic of Korea	USD	240'000.00
24	Slovenia	USD	21'849.04
25	Spain	USD	92'624.22
26	Sweden	USD	563'955.87
27	Switzerland	USD	509'843.03
28	United Kingdom	USD	389'180.00
	<b>Total for VTF projects</b>	<b>USD</b>	<b>11'121'279.08</b>
<b>Contributions to VTF Outreach Programme</b>			
1	Germany	USD	82'328.89
	Germany, reimbursement	USD	-41'878.38
2	New Zealand	USD	29'781.00
	<b>Total for VTF Outreach Programme</b>	<b>USD</b>	<b>70'231.51</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS TO VTF RECEIVED</b>		<b>USD</b>	<b>11'191'510.59</b>

**ANNEXE B. TROISIÈME CYCLE DU FONDS D’AFFECTATION VOLONTAIRE (2019) : SYNTHÈSE DES PROJETS DONT LE FINANCEMENT PAR LE VTF DU TCA A ÉTÉ APPROUVÉ**

N°	État	Partenaire(s) d'exécution	Intitulé du projet	Type d'aide à la mise en œuvre	Budget total approuvé (USD)	Budget total dépensé (USD)
1	Antigua-et-Barbuda	Coalition for Development and the Reduction of Armed Violence (CDRAV)	Application du Traité des Nations Unies sur le commerce des armes - La voie à suivre pour la Communauté des Caraïbes (CARICOM)	Un atelier régional destiné à : 1) identifier et mobiliser les principaux représentants de l'État aux fins de la planification stratégique de l'universalisation, de la mise en œuvre et de l'établissement de rapports ; 2) convenir d'un plan d'action régional pour l'universalisation, la mise en œuvre et l'établissement de rapports et 3) identifier et adopter un projet régional pour permettre la mise en œuvre (à mettre en œuvre avec un financement du VTF).	97 064,00	64 998,00
2	Burkina Faso	Aucun	Ateliers de diffusion de la loi mettant en application le TCA au Burkina Faso	Organisation d'ateliers dans trois régions du pays pour promouvoir un projet de loi (Loi) pour l'application du TCA, qui a récemment été présenté au Parlement pour examen et adoption éventuelle.	80 119,00	72 630,25
3	Chili	Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC)	Formation pour l'interdiction des armes légères, des munitions et de leurs pièces et composants (ISSAP)	Formation de cinq (5) jours fournie aux agents de terrain qui contrôlent les opérations d'importation, d'exportation et de transit dans le cadre de la lutte contre le détournement et le trafic illicite des armes.	54 889,00	46 758,89

4	Côte d'Ivoire	Aucun	Atelier de formation sur la gestion sûre et sécurisée des munitions	Deux (2) ateliers de formation pour le renforcement des capacités à la gestion sûre et sécurisée des munitions pour les forces de sécurité et de défense.	68 039,00	57 852,00
5	Fidji	Centre for Armed Violence Reduction (CAVR)	Renforcement de la coopération interinstitutions et des pratiques en matière d'établissement de rapports pour la ratification du TCA	Ateliers nationaux de renforcement des capacités pour faciliter la ratification et l'application du TCA ; modification de la législation existante pour se conformer au TCA et mise en place d'une base de données pour stocker les informations sur les transferts d'armes.	98 023,00	89 326,16
6	Kazakhstan	Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (UNRCPD)	Atelier sur l'universalisation et l'application du Traité sur le commerce des armes en Asie centrale et en Mongolie	Atelier régional pour promouvoir l'universalisation du TCA dans la région et renforcer les capacités institutionnelles pour l'application future du Traité.	97 160,00	47 839,00
7	Liban <sup>3</sup>	Permanent Peace Movement (PPM) et Saferworld	Évaluation de la conformité du Liban en matière d'application du TCA	Évaluation de la capacité du système libanais à s'acquitter de ses obligations relatives à l'application du TCA, à travers l'analyse du cadre législatif, des arrangements institutionnels, des capacités et des processus de réglementation du transfert des armes.	95 501,00	17 899,64
8	Madagascar	Centre régional de l'ONU pour la paix et le désarmement en Afrique - UNREC	Assistance technique et financière pour l'achat d'une machine de marquage de munitions à technologie laser	Acquisition d'une machine de marquage des munitions et formation à son utilisation.	95 190,00	95 190,00

<sup>3</sup> Le projet VTF mis en œuvre par le Liban a été interrompu en raison du contexte politique national.

9	Mali	Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)	Application du TCA au Mali - Feuille de route	Évaluation du cadre législatif du Mali pour la conformité au TCA, renforcement des capacités des agences chargées de la mise en œuvre du TCA et élaboration d'une feuille de route nationale pour guider l'application systématique du TCA par le Mali.	98 138,00	87 192,16
10	Mozambique	PNUD	Système de gestion des armes légères, des armes de petit calibre et des explosifs	Achèvement d'un projet démarré en 2009 pour mettre en place un registre national en ligne permettant au ministère de l'Intérieur de gérer efficacement la propriété d'armes à feu, de munitions et d'explosifs civils et d'État.	98 868,00	
11	Namibie	Control Arms (Nonviolence International)	Académie TCA en Afrique australe	Ateliers de formation pour le renforcement des capacités de 10 membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).	230 895,00	137 037,00
12	Palau	Centre for Armed Violence Reduction (CARV)	Renforcement de la coopération interinstitutions et des pratiques en matière d'établissement de rapports pour la ratification du TCA	Ateliers nationaux de renforcement des capacités pour faciliter la ratification et l'application du TCA ; modification de la législation existante pour se conformer au TCA et mise en place d'une base de données pour stocker les informations sur les transferts d'armes.	94 749,00	72 114,00
13	Serbie	Small Arms Survey	Renforcement des capacités nationales de prévention et de lutte contre le détournement	Renforcement des capacités et connaissances techniques pour améliorer la capacité de la Serbie à prendre des mesures de prévention et de lutte contre le détournement des armes classiques.	96 247,00	

14	Sierra Leone	Sierra Leone Action Network on Small Arms (SLANCA)	Campagnes de plaidoyer auprès des députés sur la modification des législations pertinentes (la SLeNCSA et les lois sur les armes et les munitions)	Cinq (5) campagnes de sensibilisation des députés et des principales parties prenantes sur les dispositions du TCA et les exigences en matière de conformité, afin d'accélérer les modifications de la législation applicable.	28 578,00	
15	Soudan du sud	Centre régional sur les armes légères (RESCA)	Soutien à l'adhésion au Traité sur le commerce des armes (TCA) en République du Soudan du Sud	Sensibilisation au TCA et élaboration d'une stratégie pour guider les efforts du Soudan du Sud en vue de son adhésion au TCA.	86 199,00	
16	Togo	Délégation permanente de l'Union africaine à Genève	Incorporation des dispositions du Traité sur le commerce des armes (TCA) dans les systèmes juridiques nationaux des États Parties africains francophones	Atelier régional visant à aider les États Parties de la région à identifier les éléments clés du TCA à intégrer dans leurs lois nationales et à renforcer les capacités des parlementaires en matière d'intégration du TCA.	269 315,00	233 316,00
17	Tuvalu <sup>4</sup>	Centre for Armed Violence Reduction (CAVR)	Application du TCA par Tuvalu	Examen de la législation de Tuvalu pour prévoir les obligations au titre du TCA ; établissement de la liste de contrôle nationale ; création d'une base de données nationale pour les informations sur les transferts d'armes et amélioration de la coordination interinstitutions à Tuvalu.	[87 840,00]	

<sup>4</sup> Le projet soumis au VTF par Tuvalu a été approuvé par le Comité de sélection du VTF, mais la proposition de Tuvalu a été retirée avant la finalisation de la convention de financement avec le Secrétariat du TCA, et le projet a été annulé.



18	Vanuatu	Centre for Armed Violence Reduction (CAVR)	Renforcement de la coopération interinstitutions et des pratiques en matière d'établissement de rapports pour la ratification du TCA	Ateliers nationaux de renforcement des capacités pour faciliter la ratification et l'application du TCA ; modification de la législation existante pour se conformer au TCA et mise en place d'une base de données pour stocker les informations sur les transferts d'armes.	97 381,00	
19	Zambie (1)	Small Arms Survey	Renforcement des capacités pour établir et tenir à jour la liste de contrôle nationale de la Zambie	Renforcement des capacités et connaissances techniques pour permettre à la Zambie d'adopter une liste de contrôle nationale conformément à l'article 5 du TCA.	48 000,00	48 000,00
20	Zambie (2)	Small Arms Survey	Renforcement des capacités pour permettre à la Zambie de respecter ses obligations en matière d'établissement de rapports au titre du TCA	Renforcement des capacités pour permettre à la Zambie de transmettre son rapport initial et d'établir des procédures pour assurer la transmission dans les délais requis des rapports annuels, en partageant les enseignements tirés de l'élaboration de procédures nationales pour l'établissement des rapports du TCA.	76 933,00	74 338,42
<b>Total</b>					<b>1 911 288,00</b>	<b>1 144 491,52</b>

## ANNEXE C. STATUT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS DU CYCLE 2019 DU VTF (À la date du 8 juillet 2022)

N°	État	Convention de financement signée	1 <sup>er</sup> versement effectué	Rapport intérimaire reçu	2 <sup>e</sup> versement effectué	Date de réception du rapport final/échéance	3 <sup>e</sup> /dernier versement effectué	Statut
1	Antigua-et-Barbuda	✓	✓	N/A	N/A	06/12/2019	N/A	Achevé
2	Burkina Faso	✓	✓	01/12/2019	✓	28/09/2020	N/A	Achevé
3	Chili	✓	✓	15/02/2020	✓	12/01/2022		Achevé
4	Côte d'Ivoire	✓	✓	N/A	N/A	31/01/2020	N/A	Achevé
5	Fidji	✓	✓	30/04/2020	✓	08/04/2021		Achevé
6	Kazakhstan	✓	✓	N/A	N/A	04/11/2020*	N/A	Achevé
7	Liban	✓	✓	N/A	N/A	N/A	N/A	Interrompu en raison du contexte politique
8	Madagascar	✓	✓	N/A	N/A	16/12/2019	✓	Achevé
9	Mali	✓	✓	06/01/2020	✓	12/04/2021	✓	Achevé
10	Mozambique	✓	✓	19/01/2020	✓	01/03/2022		En cours
11	Namibie	✓	✓	15/01/2020	✓	05/11/2021	N/A	Achevé
12	Palau	✓	✓	18/06/2020	✓	19/10/2021	N/A	Achevé
13	Serbie	✓	✓	11/02/2020	N/A	28/02/2022		En cours
14	Sierra Leone	✓	✓	N/A	N/A	08/12/2022		En cours
15	Soudan du sud	✓	✓	02/12/2019	✓	30/08/2021		En cours
16	Togo	✓	✓	N/A	N/A	25/03/2020	✓	Achevé
17	Tuvalu	<b>RETIRÉ</b>						
18	Vanuatu	✓	✓	15/03/2020	✓	29/04/2022		En cours
19	Zambie (1)	✓	✓	07/02/2020	✓	30/09/2020	✓	Achevé
20	Zambie (2)	✓	✓	07/02/2020	✓	30/09/2020	✓	Achevé

ANNEXE D. 4<sup>E</sup> CYCLE DU FONDS D’AFFECTATION VOLONTAIRE (2020) : SYNTHÈSE DES PROJETS DONT LE FINANCEMENT PAR LE TCA A ÉTÉ APPROUVÉ

N°	État soumissionnaire	Partenaire(s)	Intitulé du projet	Type d’aide à la mise en œuvre	Budget total approuvé (USD)	Budget total dépensé (USD)
1	Botswana <sup>5</sup>	Small Arms Survey	Renforcement des capacités pour permettre à la République du Botswana de respecter ses obligations en matière d’établissement de rapports au titre du TCA	Effort de renforcement des capacités pour permettre l’établissement de rapports sur le TCA en termes de mise en place de processus et de procédures d’établissement de rapports ainsi que la transmission du rapport initial et des rapports annuels	[79 702,00]	
2	Côte d’Ivoire	Aucun	Interconnexion entre les sites d’armes d’utilisation finale	Développement d’un système informatique intégré de gestion des données pour la gestion des stocks et la formation des gestionnaires de stocks	98 119,00	90 918,00
3	Ghana	Lex Emporium Attorney @Law	Adoption d’une législation globale harmonisée pour l’application du TCA	Élaboration et adoption d’une législation globale harmonisée pour l’application du TCA au Ghana	99 826,00	90 204,60
4	Kenya	Centre régional sur les armes légères (RECSA)	Sensibilisation au TCA et création d’une dynamique en faveur de l’adhésion du Kenya au TCA	Atelier national de sensibilisation au TCA et à ses implications en vue de créer une dynamique pour l’adhésion du Kenya au TCA	95 604,00	89 944,00

<sup>5</sup> Le projet soumis au VTF par le Botswana a été approuvé par le Comité de sélection du VTF, mais la proposition du Botswana a été retirée avant la finalisation de la convention de financement avec le Secrétariat du TCA.

5	Madagascar <sup>6</sup>	Control Arms (Nonviolence International)	Académie du TCA dans la région de l'océan Indien	Atelier régional pour renforcer les capacités de cinq États de l'océan Indien (COI) à mettre en œuvre le TCA	193 015,00	8 895,00
6	Nigéria	IANSAN Women Network Nigeria	Renforcement de la coopération inter-agences pour l'application du Traité et l'établissement de rapports	Atelier de renforcement des capacités nationales visant à renforcer la coopération inter-agences afin de faciliter l'application du TCA et d'améliorer la capacité nationale à remplir ses obligations en matière d'établissement de rapports	95 102,00	90 145,00
7	Sierra Leone	Aucun	Ateliers de renforcement des capacités pour une application effective du TCA au niveau régional	Ateliers de renforcement des capacités sur l'application du TCA organisés au niveau régional	55 977,00	
8	Soudan du sud	Centre régional sur les armes légères (RECSA)	Soutien à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adhésion et d'application du TCA pour la République du Soudan du sud	Mise en œuvre de la Stratégie nationale d'application du TCA en République du Soudan du Sud par l'organisation des activités suivantes : 1) examen de la législation nationale, 2) élaboration et adoption d'une liste de contrôle nationale, 3) atelier de renforcement des capacités pour les fonctionnaires des douanes et 4) atelier de renforcement des	99 524,00	

<sup>6</sup> Le projet VTF mis en œuvre par Madagascar a été interrompu.

				capacités pour les parlementaires sur l'intégration du TCA		
9	Togo	Aucun	Ateliers de formation sur la gestion sûre et sécurisée des stocks d'armes et de munitions	Ateliers de formation des agents de défense et de sécurité à la gestion sûre et sécurisée des stocks d'armes et de munitions dans tout le pays pour prévenir le détournement	53 716,00	49 878,39
10	Zambie	Small Arms Survey	Renforcement des capacités pour rédiger la loi zambienne sur le contrôle des armes classiques visant à l'application du TCA	Renforcement des capacités de rédaction législative de la Zambie et préparation de la législation zambienne visant à l'application du TCA	93 197,00	82 533,00
	<b>Total</b>				<b>884 080,00</b>	<b>502 518,82</b>

**ANNEXE E. STATUT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS DU CYCLE 2020 DU VTF (À la date du 8 juillet 2022)**

N°	État	Convention de financement signée	1 <sup>er</sup> versement effectué	Échéance du rapport intermédiaire	2 <sup>e</sup> versement effectué	Échéance du rapport final	Dernier versement effectué	Statut
1	Botswana	<b>RETIRÉ</b>						
2	Côte d'Ivoire	✓	✓	01/03/2021	✓	01/03/2022	✓	Achevé
3	Ghana	✓	✓	N/A	N/A	28/05/2021	✓	Achevé
4	Kenya	✓	✓	14/07/2021	✓	15/11/2021	✓	Achevé
5	Madagascar	✓	✓	30/06/2021	N/A	N/A	N/A	Interrompu
6	Nigéria	✓	✓	01/06/2021	✓	03/01/2022	✓	Achevé
7	Sierra Leone	✓	✓	N/A	N/A	11/03/2022		Retard dû aux élections locales
8	Soudan du sud	✓	✓	14/04/2022		30/06/2022		En cours
9	Togo	✓	✓	N/A	N/A	14/07/2021	✓	Achevé
10	Zambie	✓	✓	01/06/2021	✓	31/01/2022	N/A	Achevé

**ANNEXE F. CINQUIÈME CYCLE DU FONDS D’AFFECTATION VOLONTAIRE (2021) : SYNTHÈSE DES PROJETS DONT LE FINANCEMENT PAR LE TCA A ÉTÉ APPROUVÉ**

N°	État soumissionnaire	Partenaire(s)	Intitulé du projet	Type d’aide à la mise en œuvre	Valeur (USD)
1	Chili	Small Arms Survey	Renforcer la capacité à prévenir, détecter et répondre au détournement d’armes classiques, conformément à l’article 11 du TCA au Chili et en Colombie	Élaboration et mise en œuvre d’une formation destinée aux forces de sécurité chiliennes et colombiennes sur la prévention et la détection du détournement d’armes classiques	170 034,00
2	Costa Rica	Fundación Arias para la Paz y el Progreso Humano (Fondation Arias pour la paix et le progrès humain)	Plateforme numérique du système de contrôle des transferts d’armes classiques du Costa Rica	Développement d’une plateforme numérique permettant une coordination interministérielle sur le contrôle national, l’octroi de licences, l’analyse des risques et l’intégration des bases de données existantes	100 000,00
3	République démocratique du Congo (RDC)	Groupe de recherche et d’information sur la paix et la sécurité (GRIP)	Élaboration et validation d’une feuille de route en faveur de l’adhésion de la RDC au TCA	Organisation de séminaires pour les parties prenantes impliquées dans l’adhésion de la RDC au TCA, et élaboration de la feuille de route de la RDC pour l’adhésion au TCA	93 433,00
4	Salvador	Aucun	Achat d’une chambre de récupération de projectiles MTI de 24 pouces (version militaire de base)	Acquisition d’équipements destinés à la récupération de projectiles pour l’analyse criminalistique	98 500,00
5	Fidji	Centre for Armed Violence Reduction (CAVR)	Dernières étapes vers l’adhésion au TCA et la mise en conformité totale	Facilitation du processus d’adhésion au TCA, révision des lois sur les armes et les munitions et adaptation du	92 491,00

				système de conservation des données	
6	Liban <sup>7</sup>	Aucun	Unités d'intervention territoriale des forces de sécurité intérieure (FSI) libanaises – Contrôle des armes à feu	Amélioration de la sécurité des stocks dans les entrepôts afin de garantir la sûreté et la sécurité des armes et des munitions	[70 675,00]
7	Liberia	Centre for Armed Violence Reduction (CAVR)	Comblent les lacunes dans la conservation des données sur le contrôle des armes au Liberia	Mise en place d'un système de conservation et de communication des données (Arms Tracker) et formation des fonctionnaires à l'utilisation de ce système	98 654,00
8	Mali	Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)	Renforcement des connaissances et des capacités pour améliorer la mise en œuvre de la feuille de route du TCA	Mise en œuvre de la feuille de route nationale sur le TCA en effectuant des analyses juridiques et en organisant des séminaires pour les fonctionnaires, les parlementaires, le secteur privé et la société civile	69 250,00

<sup>7</sup> Le projet soumis au VTF par le Liban a été approuvé par le Comité de sélection du VTF, mais la proposition du Liban a été retirée avant la finalisation de la convention de financement avec le Secrétariat du TCA.



9	Mexique <sup>8</sup>	Aucun	Fortalecimiento del Registro y Controles de los Flujos de Armas en Mexico	Mise en place d'un système destiné à compléter la base de données nationale sur les armes afin de contrôler et d'enregistrer les transferts d'armes au Mexique Facilitation de la coordination et du partage d'informations entre les autorités nationales et fédérales du Mexique ainsi qu'avec les États d'Amérique centrale et du Sud	[95 200,00]
10	Namibie	Control Arms (Nonviolence International)	Application du TCA par la Namibie : Vers un système de contrôle national global	Examen de la législation régissant les transferts d'armes ; élaboration de la liste de contrôle nationale ; préparation du rapport initial ; et recommandations concernant les futurs domaines de travail	79 709,00
11	Rwanda	Centre régional sur les armes légères (RECSA)	Soutien à la mise en œuvre de la ratification du TCA par la République du Rwanda	Sensibilisation au TCA et soutien accru en faveur de sa ratification	95 829,00
12	Soudan	Centre régional sur les armes légères (RECSA)	Soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'application du Traité sur le commerce des armes dans la République du Soudan	Élaboration d'une stratégie nationale pour l'application du TCA par le biais de réunions de consultation et d'ateliers de validation	99 645,00

<sup>8</sup> Le projet soumis au VTF par le Mexique a été approuvé par le Comité de sélection du VTF, mais la proposition du Mexique a été retirée avant la finalisation de la convention de financement avec le Secrétariat du TCA.

13	Trinité-et-Tobago		Assistance technique et financière pour mettre en place un atelier de renforcement des capacités sur le TCA et développer un système informatique de gestion intégrée des données pour une meilleure gestion des stocks et une réduction des failles qui permettent le détournement	Atelier de renforcement des capacités et développement d'un système informatique de gestion intégrée des données pour la gestion des stocks, afin de faciliter l'établissement de rapports et le partage d'informations	99 296,00
<b>Total</b>					<b>1 096 841,00</b>

**ANNEXE G. STATUT DE L'EXÉCUTION DES PROJETS DU CYCLE 2021 DU VTF (En date du 8 juillet 2022)**

N°	État	Convention de financement signée	1 <sup>er</sup> versement effectué	Échéance du rapport intermédiaire	2 <sup>e</sup> versement effectué	Échéance du rapport final	Dernier versement effectué	Commentaire
1.	Chili	✓	✓	01/04/2022		30/11/2022		En cours
2.	Costa Rica	✓	✓	30/06/2022		29/01/2023		En cours
3.	RDC	✓	✓	03/01/2022	✓	31/07/2022		En cours
4.	Salvador	✓	✓	N/A	N/A	14/08/2022		En cours
5.	Fidji	✓	✓	28/02/2022		29/11/2022		En cours
6.	Liban	<b>RETIRÉ</b>						
7.	Liberia	✓	✓	30/03/2022		30/11/2022		En cours
8.	Mali	✓	✓	07/02/2022	✓	31/07/2022		En cours
9.	Mexique	<b>RETIRÉ</b>						
10.	Namibie	✓	✓	30/03/2022		30/11/2022		En cours
11.	Rwanda	✓	✓	19/04/2022	✓	30/11/2022		En cours
12.	Soudan	✓	✓	14/04/2022		30/09/2022		En cours
13.	Trinité-et-Tobago	✓	✓	30/04/2022	✓	30/11/2022		En cours

**ANNEXE H. 6<sup>e</sup> CYCLE DU FONDS D’AFFECTATION VOLONTAIRE (2022) : SYNTHÈSE DES PROJETS DONT LE FINANCEMENT DU TCA A ÉTÉ<sup>9</sup> PROVISOIREMENT APPROUVÉ**

N°	État soumissionnaire	Partenaire(s)	Intitulé du projet	Type d’aide à la mise en œuvre	Valeur (USD)
1	Argentine	Red Argentina por el Desarme (Réseau argentin pour le désarmement)	Programme global de contrôle des armes à feu et de désarmement civil volontaire de la République argentine	Création d’unités mobiles d’enregistrement et d’unités mobiles de désarmement ; séminaires de sensibilisation au contrôle des armes à feu	100 000,00
2	Burkina Faso	Aucun	Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités du personnel de l’administration publique et des organisations de la société civile sur le Traité sur le commerce des armes (TCA) et la loi d’internalisation dans les régions du Centre-Est (TENKODOGO) et du Centre-Ouest (KOUDOUGOU)	Organisation de deux ateliers nationaux : 1) visant à sensibiliser et à renforcer les capacités des fonctionnaires du gouvernement dans la région du Centre-Est ; 2) sensibilisation et promotion de la loi nationale d’internalisation du TCA parmi les organisations de la société civile, dans la région du Centre-Ouest.	99’713,00
3	Côte d’Ivoire	Aucun	Renforcement des capacités des États de la CEDEAO à établir des rapports au titre du Traité sur le commerce des armes	Organisation d’un atelier régional de trois/quatre jours sur les obligations en matière d’établissement de rapports des États membres de la CEDEAO	134 707,00
4	Gambie	Saferworld	Évaluation et préparation de la conformité de la Gambie à la mise en œuvre du TCA	Analyse des lacunes et élaboration d’un rapport d’évaluation national et d’un plan d’action national	78 784,00

<sup>9</sup> Les projets sont provisoirement approuvés sous réserve des demandes de clarification et des négociations des conventions de financement.

5	Madagascar	Aucun	Achat d'équipement de destruction d'armes	Achat de deux broyeurs d'armes mobiles et de deux camions pour la destruction des armes collectées	99 300,00
6	Nigéria	IANSA Women Network	Rédaction, validation et adoption d'une législation nationale complète pour la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes	Élaboration d'un projet de législation nationale complète pour la mise en œuvre effective du TCA, et organisation d'ateliers	99 680,00
<b>Total</b>					<b>612 184</b>

## ANNEXE I. TÂCHES ET CALENDRIER DU VTF 2021/2022



Préparé par le Secrétariat du TCA  
24 mai 2022

## CALENDRIER DU VTF : 2021/2022

Le présent calendrier tient compte des principales échéances prévues pour le VTF au cours de la période intersessions séparant la CEP7 et la CEP8.

	TÂCHE	CALENDRIER	RESPONSABILITÉ
1.	Appel à contributions	18 octobre 2021	Secrétariat du TCA Président du VTF
2.	Appel à projets	20 octobre 2021 - 14 janvier 2022	Secrétariat du TCA Président du VTF
3.	Date limite de soumission des propositions de projet	14 janvier 2022	Secrétariat du TCA
4.	Examen préliminaire des propositions de projet et établissement d'une liste restreinte	15 janvier - 14 avril 2022	Secrétariat du TCA
5.	Diffusion de la liste restreinte des propositions de projets au Comité de sélection	20 avril 2022	Secrétariat du TCA
6.	Événement de sensibilisation du VTF	25 avril 2022	Secrétariat du TCA Président du VTF
7.	Réunion du Comité de sélection : Examen et validation des propositions de projets retenues	25 mai 2022	Comité de sélection Secrétariat du TCA
8.	Communication aux candidats de la décision finale du Comité de sélection.	10 juin 2022	Secrétariat du TCA

9.	Demande de clarification sur les propositions approuvées (les candidats sélectionnés sont invités à affiner certains aspects de leurs propositions à la demande du Comité de sélection)	20 juin - 30 septembre 2022	Secrétariat du TCA Bénéficiaires des subventions
10.	Contractualisation (convention de financement) entre le VTF et les bénéficiaires retenus ; transfert des subventions (1 <sup>er</sup> versement)	7 juillet - 4 novembre 2022	Secrétariat du TCA Bénéficiaires des subventions
11.	Finalisation du rapport du VTF à la CEP8	08 juillet 2022	Secrétariat du TCA
12.	Soumission à la CEP8	25 août 2022 ( <i>à confirmer</i> )	Secrétariat du TCA Président du VTF

\*\*\*